

### **1. Réception des lots**

Préalablement à la réception des lots sans insecticide de stockage, nettoyer la cellule et enregistrer l'opération dans CONVERGENCE.

Réaliser une désinsectisation des locaux avec un produit autorisé au moins 3 semaines avant le stockage du lot.

Ce traitement est noté (date, produit, dose) dans CONVERGENCE.

Les lots sont réceptionnés à la moisson ou suite à un stockage en ferme.

En cas de stockage en ferme, le producteur s'est engagé à l'absence de désinsectisation chimique des grains (contrat de production).

L'utilisation de circuits différenciés est obligatoire pour éviter toute contamination accidentelle des lots. En cas d'impossibilité et pour éviter « toute contamination croisée » des lots pendant leur manutention, le magasinier procédera à une temporisation suffisante ou fonctionnement à vide permettant une vidange complète des fosses, redblers et élévateurs à chaque changement de produit (voir instruction vidange des circuits IN 8.5-5-2).

Le niveau de remplissage est surveillé pour éviter le débordement des cellules.

### **2. Agréage des cellules**

A l'issue de la moisson, les échantillons représentatifs des cellules sont envoyés en analyses de résidus insecticides de stockage.

En fonction des résultats, seules les cellules conformes aux cahiers des charges clients en SIS sont agréés en SANS INSECTICIDE DE STOCKAGE.

Un tableau de suivi des cellules en SIS (silo, cellule, produit, stock, date analyse) est mis en place.

### **3. Conservation des lots**

La désinsectisation chimique par l'emploi d'un insecticide de stockage des grains est interdite.

Pour éviter toute altération de la récolte au cours du stockage, la ventilation est mise en œuvre dès le début de la moisson (voir instruction ventilation IN 8.5-6-3).

Dans l'objectif d'abaisser la température des grains jusqu'à la température idéale de conservation (5 à 7°C), la ventilation est conduite en 3 paliers :

- à la moisson (objectif 20°C)
- vers le 1<sup>er</sup> octobre (objectif 12°C)
- vers le 1<sup>er</sup> décembre (objectif 5°C)

Le suivi des températures est réalisé et enregistré toutes les semaines de la récolte à fin novembre puis tous les mois à partir de décembre.

Chaque passage de ventilation sur une cellule donnée est enregistré dans CONVERGENCE.

Dans la mesure du possible, les grains doivent être nettoyés à la réception. Un lot de grains sales est davantage sujet aux attaques d'insectes.

Lorsque les disponibilités en heure de ventilation efficaces sont limitantes ou pour atteindre l'objectif du palier le plus vite possible, il est important de ventiler des lots propres.

Pour faciliter la ventilation, éviter les jetées de graines trop hautes et la formation de dômes créés par le remplissage (zone de tassement accumulant des graines cassées et poussières fines) ou transiler ces dômes.

Le transilage a un impact limité sur l'abaissement de la température de l'ordre de 1.5°C (source Arvalis). Cependant, il reste incontournable en cas d'échauffement : il permet de disperser le point chaud en cours de formation, d'échantillonner le lot pour vérifier l'absence d'insectes.

Par ailleurs, le transilage induit, par le choc qu'il crée, de la mortalité sur les formes sensibles des charançons, larves, pré-nymphes et nymphes et participe ainsi à la lutte contre les infestations par les insectes des grains.

Le nettoyage à 20 t/h est un moyen de lutte très efficace contre les insectes secondaires (développement uniquement hors du grain) comme le silvain, le tribolium rouge ou le tribolium brun.

Il a été constaté une efficacité systématique du nettoyage via un nettoyeur séparateur sur les formes adultes et larvaires du silvain (source Arvalis).

De plus, le développement de ces insectes secondaires est favorisé par la présence d'impuretés dans les lots.

Le nettoyage des grains contribue donc à prévenir le risque de développement de ces insectes.

En cas d'absence de nettoyeur séparateur, un pré-nettoyage (boîte à cascade, épurateur, pré-nettoyeur à turbine...) est conseillé car l'aspiration permet d'éliminer une partie des insectes adultes et des impuretés légères par le passage d'un flux d'air à travers un rideau de grain.

Pendant ces opérations, des précautions seront prises pour éviter les contaminations croisées dans les circuits (voir instruction vidange des circuits IN 8.5-5-2).

Le service qualité s'assure de la traçabilité des lots et actualise le tableau de suivi des cellules SIS.

#### **4. Préparation et expédition des lots**

L'utilisation de circuits différenciés est obligatoire pour éviter toute contamination accidentelle des lots. En cas d'impossibilité et pour éviter « toute contamination croisée » des lots pendant leur manutention, le magasinier procédera à une temporisation suffisante ou fonctionnement à vide permettant une vidange complète des fosses, reddeurs et élévateurs à chaque changement de produit (voir instruction vidange des circuits IN 8.5-5-2).

##### **4.1 Cas du blé dur NATURE**

L'échantillon représentatif du camion est constitué de 3 prélèvements unitaires.

Un sous-échantillon est constitué de 10 camions.

1 sous lot sur 4 est envoyé en analyse de résidus insecticides de stockage pour vérifier la conformité au cahier des charges.

##### **4.2 Autres cahiers des charges SIS**

Les échantillons cellules sont envoyés en analyse de résidus insecticides de stockage pour vérifier la conformité au cahier des charges en cours d'exécution des contrats.

Nom :	S. MAUPOU
Visa :	SM

RÉDACTION

Nom :	F. LUBIN
Visa :	FL

APPROBATION

Nom :	G. RIVET
Visa :	GR

APPROBATION